

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET D'ANNULATION

**Stéphane LOUP - Tiko Outdoor** - 657 les Plaines 30270 St Jean du Gard - 0641939788 - wolvesave@gmail.com - siret 792 905 770 000 14 Carte pro 03010ED0027 RCpro 55 885 787 Allianz Toulon

### RÉSERVATION ET FACTURATION DES ACTIVITÉS

Toute inscription implique :

- l'entière adhésion aux présentes conditions générales de vente.
- De savoir s'immerger et de savoir nager au moins 50 m pour les activités aquatiques.
- de ne pas avoir de contre-indication médicale à la pratique des activités sportives proposées par le moniteur.
- La parfaite compréhension des recommandations de pratique de l'activité choisie.

#### Procédures de réservation

Vous pouvez vous inscrire aux activités par téléphone auprès de Stéphane LOUP, par téléphone, mail ou via notre site internet [www.caminevennes.com](http://www.caminevennes.com). Le site internet de l'association CAMÏN constitue un catalogue permettant de présenter les activités vendues par Stéphane Loup et les autres membres professionnels de l'association. Les photos figurant sur le site internet, sur les dépliants et brochures sont simplement illustratives et n'ont pas de valeur contractuelle.

#### Groupes, collectivités et multiactivités sur devis

Accord des devis : les devis sont valable quatre mois. Il sont considérés accordés par signature et versement de l'acompte. Modalité de réservation et de règlement : sauf notification sur le devis, un acompte de 30% vous sera demandé à la réservation et le paiement de la totalité de la prestation le jour de l'activité.

En cas de retard de paiement : une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40,00€ sera due (décret n°2012-1115 du 02/10/2012), ainsi qu'une pénalité de retard de 9% (taux annuel).

#### Individuels

Inscription : la réservation définitive de votre participation à l'activité est effective après règlement de l'activité. Ce dernier doit être effectif au plus tard au départ de l'activité avec Stéphane LOUP. Le règlement de l'activité entraîne l'acceptation des présentes conditions de vente et d'annulation.

Pré-réservation : il est possible de pré-réserver votre participation à une activité par téléphone ou par mail. Votre inscription sera validée après réservation et paiement de la prestation. En cas d'annulation, la pré-réservation ne donne droit à aucune indemnité.

Aucun devis/bulletin d'inscription ne pourra être pris en compte par Stéphane LOUP sans l'acceptation des présentes conditions générales et particulières de vente par le client.

#### Prix

Les tarifs des activités de Stéphane LOUP sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés sans préavis. Le prix varie notamment selon la période d'exécution des activités. Aucune contestation relative au prix des prestations ne pourra être prise en compte après signature du devis. Les prix sont exprimés en € TTC, c'est-à-dire TVA comprise.

Sauf indication contraire ou location de matériel, le prix de chaque prestation comprend l'encadrement par un moniteur diplômé d'Etat et le matériel sportif nécessaire à la pratique de l'activité : le prix comprend les prestations décrites. Elles ne comprennent pas :

- Le trajet lieu de départ, lieu du séjour, week-end ou activité
- les repas
- Les déplacements personnels et transferts pendant la durée des activités (sauf transfert mentionné au programme)
- Les boissons et dépenses d'ordre personnel
- Les frais de vaccination et de visa
- Les excursions facultatives
- Les consommations téléphoniques
- Les pourboires obligatoires ou d'usage
- Les taxes de surcharges carburant
- Les activités payantes non mentionnées au programme
- L'assurance de Responsabilité Civile Individuelle, l'annulation, la perte et la dégradation d'équipement

Le prix contractuel est celui fixé lors de la réservation définitive après confirmation de la disponibilité. Il peut être modifié tant à la hausse qu'à la baisse pour tenir compte des variations du coût des transports liés notamment au coût du carburant. Au cours des trente jours qui précèdent la date de départ prévue, le prix fixé au contrat ne peut faire l'objet d'aucune majoration.

#### Produits

Les produits disponibles à la vente concernent des prestations sportives de pleine nature encadrées par des titulaires de diplômes d'état.

#### Facturation et modalité de paiement

La facturation se fait au nom de **Stéphane LOUP**. Les paiements peuvent être effectués par l'un des moyens suivants : espèces (la législation ne permet pas d'accepter les paiements en espèce de plus de 3000€), chèque, chèque vacances ANCV (si le paiement est supérieur à la commande, la différence restera en avoir non-remboursable) ou virement bancaire.

### DÉROULEMENT DE L'ACTIVITE

#### Conditions météorologiques

Dans un souci de qualité de ses activités, Stéphane LOUP se réserve le droit d'aménager l'activité en cas de phénomène météorologique majeur.

#### Consignes du moniteur

Chaque participant doit se conformer aux consignes de prudence et de sécurité énoncées par le moniteur. Le non-respect de ces consignes peut constituer un motif d'exclusion de la personne en cause. Dans ce cas aucune indemnité de remboursement ne saurait être due.

Il vous incombe de vous assurer que vous ou l'un des membres de votre groupe ne vous comportez pas d'une façon inappropriée ou qui pourrait mettre en péril, tourmenter, blesser ou porter atteinte à d'autres personnes ou qui pourrait endommager un bien appartenant à d'autres personnes (notamment l'ivresse ou un comportement agressif) au cours de votre activité. Dans le cas où votre comportement semblerait inapproprié au moniteur et mettrait en péril, tourmenterait, blesserait ou porterait atteinte à d'autres personnes ou risquerait d'endommager un bien appartenant à d'autres personnes, le moniteur se verrait dans l'obligation de prendre des mesures adéquates afin d'assurer la sécurité et le confort de ses clients et de leurs biens. Ces mesures peuvent inclure de mettre fin à votre activité, auquel cas les engagements de Stéphane LOUP envers vous cesseraient immédiatement et vous ne pourriez obtenir aucun remboursement ou indemnités relatifs aux coûts ou frais résultant d'une telle résiliation. De surcroît, vous devriez alors rembourser tous les frais relatifs à une telle résiliation à Stéphane LOUP. Les animaux ne sont pas acceptés.

### **Responsabilité**

Stéphane LOUP garantit la bonne exécution des activités commandés. Les programmes ont été établis selon les derniers éléments connus lors de la rédaction. Des impondérables sont toujours possibles et des situations indépendantes de la volonté de Stéphane LOUP peuvent perturber le déroulement des séjours et activités. Sur place, le guide-moniteur diplômé selon la législation en vigueur est seul et meilleur juge. Il peut être amené à modifier sans préavis le programme des activités en fonction des conditions météorologiques, pour des raisons de sécurité ou cas de force majeure. Dans de tels cas, Stéphane LOUP ne pourra être tenu à autre chose qu'au remboursement des prestations non fournies et dans la mesure du possible, il vous sera proposé une formule de remplacement.

### **Conditions médicales**

Le moniteur encadrant n'est pas qualifié pour juger de votre bonne condition physique, à vous de prendre conseil auprès de qui de droit. Vous ne pouvez pas participer aux activités du moniteur si vous souffrez d'un problème médical sérieux ou si vous venez de subir une opération chirurgicale sans un certificat médical certifiant votre bonne santé. Les moniteurs encadrant sont désolés de ne pas pouvoir encadrer les femmes enceintes ou toute personne sous influence de drogues ou d'alcool.

Les activités proposées revêtent un caractère sportif qui nécessite une bonne condition physique générale. Le participant déclare être en bonne santé physique et morale. Pour la pratique des activités aquatiques il est impératif de savoir nager.

### **Tenue vestimentaire**

L'équipement personnel lié à la pratique d'activité sportive en extérieur est à la charge des participants : casquette, crème solaire, chaussures fermées, eau... Vous devez porter des vêtements et chaussures adéquats pour la pratique des activités. Nous vous conseillons de vous munir d'une bouteille d'eau et d'une collation.

### **Matériel**

Le moniteur encadrant fournit aux participants le matériel spécifique à l'activité : combinaisons, baudriers, casques... Dégradations, pertes et vols de matériels prêtés par le moniteur sont à la charge du client. Celui-ci décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation des biens personnels.

### **Transport**

Sauf exception, le transport n'est pas compris dans l'activité et dans le tarif. Il incombe aux participants de prévoir un moyen de transport et d'organiser leurs propres déplacements en tenant compte des horaires et des lieux de rendez-vous, des temps de trajet, des conditions météorologiques et du trafic.

### **MODALITÉ D'ANNULATION**

Stéphane LOUP peut décider de modifier (lieu, jour, heure de rendez vous) d'annuler ou d'interrompre une prestation dans les cas suivants:

- nombre minimal de participants non atteint.
  - cas de force majeure ou pour question de sécurité.
  - conditions météo défavorables, notamment niveau d'eau trop élevé pour les activités aquatiques.
- Les alertes « oranges » de Météo-France prévues sur notre département n'entraînent en rien l'annulation automatique des prestations. Nous vous recommandons de nous téléphoner en cas de doutes.

### **En cas d'annulation de notre part**

Une nouvelle solution d'organisation sera proposée. Si elle ne convient pas, l'intégralité des montants encaissés seront remboursés. Le client ne pourra prétendre à aucune indemnité.

### **En cas d'annulation de votre part**

- A plus de 8 jours francs avant l'activité, 20% du montant total de la prestation seront retenus pour frais de gestion.
- Entre 7 et 2 jours francs avant l'activité, 30% du montant total de la prestation seront retenus.
- A moins de 2 jours francs avant la prestation, aucun remboursement ne sera effectué.

### **ASSURANCE**

#### **Responsabilité civile**

Stéphane LOUP possède sa propre police d'assurance en responsabilité civile professionnelle garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile Professionnelle.

**Stéphane LOUP** RCpro 55 885 787 auprès du SNGP CKDA et de la compagnie Allianz (France et DOM-COM). Allianz BP 5067 - 6, rue de Chabannes - 83092 TOULON Cedex. L'assurance en responsabilité civile professionnelle de Stéphane LOUP ne peut se substituer à la Responsabilité Civile Individuelle, l'assurance de Stéphane LOUP ne couvrant pas forcément les participants au titre de « l'individuelle accident », il est fortement conseillé de souscrire une

assurance en « individuelle accident » valable pour les accidents lors de la pratique des activités de pleine nature et/ou une garantie multirisque.

#### **En cas d'accident corporel**

En cas d'accident corporel, la responsabilité du moniteur encadrant et de Stéphane LOUP sera dérogée dès l'admission du patient à l'hôpital. Toute suite hospitalière (soins, transfert, rapatriement) sera du ressort des assurances personnelles de l'accidenté.

#### **RECLAMATION**

Toute contestation sera portée devant le Tribunal de Commerce de Nîmes.

#### **INFORMATIQUE ET LIBERTE**

Conformément à la Loi Française « Informatique et Libertés » du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant. Ce droit s'exerce auprès de Stéphane LOUP 657 les Plaines 30270 St Jean du Gard.

Conditions générales de vente mises à jour le 14 février 2017.

#### **UTILISATION DE L'IMAGE**

Stéphane LOUP se réserve le droit d'utiliser les photos prises lors de ses prestations pour illustrer ses brochures, publicités diverses, son site Internet, sauf avis contraire du participant qui le cas échéant doit le stipuler expressément sur papier libre.

#### **VALIDITÉ DES CONDITIONS GÉNÉRALE DE VENTE**

Stéphane LOUP se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales de vente et cela sans préavis.

A nous retourner signés avec la mention « bon pour accord » accompagnés du bulletin d'inscription ou du devis signé.

Je reconnais avoir lu et accepter les présentes conditions de ventes et d'annulation

Date et signature :